

ou vase plus large que profond. Le *caiipo* n'était pas très-estimé, et Juvénal (iv. 590) parle des femmes qui épousaient des marchands, après avoir quitté leurs maris, *caupone relicto*. Cette union d'une femme à un négociant, *vendenti*, après avoir abandonné son cabaretier, prouve que les vendeurs de vin n'étaient pas très-estimés dans le monde romain. *Caupona* indiquait aussi une auberge: en effet, Horace (Épist. i. 11,12) parle du voyageur couvert de boue et de pluie, qui se réfugie dans une *caupona*, et voudrait y vivre : *Volet in caupona vivere*.

Ces dénominations et les usages auxquels servaient ces établissements ont été en partie conservés jusqu'au temps présent; le mot de *guinguette* n'est pas encore entièrement supprimé, et il représentait un rendez-vous de plaisir hors de la ville. Il existait autrefois plusieurs règlements de police ecclésiastique et civile concernant ces établissements; différents conciles et statuts synodaux de la plupart des diocèses prononçaient des interdits contre les ecclésiastiques qui les fréquentaient, à moins que cette fréquentation eût lieu en voyage. Divers règlements des parlements français défendaient l'entrée dans ces locaux, pendant la nuit et aux heures du service divin; la présence dans ces lieux était aussi prohibée par plusieurs ordonnances aux particuliers mariés, à leurs enfants et à leurs domestiques, à peine d'amende tant contre eux que contre les cabaretiers. (Le Grand Vocab. 1768;.

Bien avant notre époque, la station dans ces anciens cafés et cabarets était très-fréquentée et servait aussi à l'amusement des jeunes gens. Voici ce que je trouve dans le livre des *Diversités curieuses*, publié en 1694 : « Sa-  
« vez-vous la raison pourquoi les jeunes gens aiment tant  
« le cabaret ? La voici :